

Principium

**INCLUS : notre
mémoire
politique**
P.21

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)



**Mémorandum 2019
de l'UCM - P.17**



**ENSEMBLE,
DISONS LES CHOSES
CLAIREMENT !**

**Mémorandum 2019
d'Assuralia - P.14**



30.04.2019
CONGRES FEPRABEL
AULA-MAGNA | Louvain-La-Neuve



Principium N°5
Mai 2019

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

ENSEMBLE,
DISONS LES CHOSES
CLAIREMENT !



 ELECTIONS 2019 

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

30.04.2019

CONGRES FEPRABEL

AULA-MAGNA | Louvain-La-Neuve



MERCI

À TOUS NOS SPONSORS
POUR LEUR SOUTIEN !

Avec le soutien de :



INNOVATEUR D'ASSURANCES



A member of the global AXA group



BNP PARIBAS GROUP



Le Service au client



EXPERTS BELGIQUES DE COMMERCE
INTERMEDIARIES FINANCIERS



Assurance santé chien et chat



Centre de courtage
Expertise et conseil

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique



Sommaire - Mai 2019



PRINCIPIUM VOUS PRÉSENTE CE MOIS :

- P.4 Éditorial : Revendications, réflexions, rassemblement des forces vives
- P.6 En Bref

INFORMATIONS

- P.8 Législation : Indemnisation et majoration de la prime
- P.9 Législation : Assurance vol et preuve
- P.10 Questions de Principium : Michel Claise, Juge d'instruction spécialisé en matière financière
- P.12 Data protection : La sécurité informatique (2/2)
- P.14 Mémoire 2019 d'Assuralia
- P.17 Mémoire 2019 de l'UCM
- P.21 Mémoire 2019 de FEPRABEL
- P.34 Brocom : « Votre courtier, Votre meilleure Assurance » témoigne sur Z-Insurance et sur les médias sociaux
- P.38 Risk management : Gérer la crise
- P.40 Quelques statistiques belges
- P.42 Focus à l'international : Assurance internationale
- P.43 Photo numérique : Comment gérer les parasites dans la composition photographique ? (2/2)



DIVERS

- P.46 L'assurance dans les médias
- P.48 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.50 Auto : Essai de la KIA Stinger GT 3.3
- P.51 Renseignements FEPRABEL/Principium





Revendications, réflexions, rassemblement des forces vives

« **Lorsqu'on ne s'occupe pas de politique, elle vous joue quelquefois le mauvais tour de s'occuper de vous.** »

Victor Cherbuliez

Les hommes et les choses du temps présent (1883)

Ce numéro, qui est remis aux participants de notre congrès, est consacré aux revendications en vue des élections du 26 mai. Nous allons donc faire le point sur les principaux mémorandums politiques qui sont sur la table et aussi sur les nouveautés et l'actualité.

Nous avons repris les principales revendications d'Assuralia et de l'UCM et bien entendu celles de FEPRABEL. Nos revendications sont assez proches des autres fédérations à savoir UPCA, FVF et BZB.

Comme vous le verrez, le travail s'annonce gigantesque. Globalement nous retrouvons des demandes de pause législative et surtout d'évaluation des mesures déjà prises.

Ces mesures sont-elles efficaces, pertinentes et proportionnées ? Comme généralement aucune étude d'impact n'est faite avant de légiférer, espérons que nos futurs gouvernements auront la sagesse de la faire après et d'en tirer les conclusions. Rappelons que le texte AIR est une obligation (voir l'édito du Principium n°11, Décembre 2018).

Ce début d'année ou plutôt cette fin de législature a été riche en nouveautés :

Souscripteurs mandatés : Enfin ! 😊

La Loi introduisant une nouvelle catégorie d'intermédiaires a vu le jour, nichée au cœur d'une « Loi Brexit ». Grâce au Brexit et à la potentialité de voir de nombreux « souscripteurs/brokers anglais » s'installer à Bruxelles, nous avons enfin un statut distinct pour cette catégorie d'intermédiaires.

Intermédiaires à titre accessoire : Hélas 😞

Malheureusement, lors de la transposition de la DDA, le législateur a retenu ce statut. Certes il a réduit le montant de la prime de 600 € (max.) prévu dans la directive à 200 €, mais cela ne résoudra pas le problème de beaucoup de petites primes annexes à d'autres produits. Ces assurances donnent l'illusion d'une couverture et sont bien souvent hors de prix, même si les primes sont minimales.

Contrôles AML : Trop tôt 😞

La nouvelle loi est d'application depuis peu et les contrôles sont déjà là alors que le secteur n'a pas encore eu le temps matériel de mettre en place, ni les procédures, ni les conventions, ni les outils informatiques. Ne nous étonnons donc pas que les résultats soient peu probants. Mais cela fera plaisir au GAFI et donnera bonne conscience à nos dirigeants. Bien que la tolérance Zéro soit d'application en matière d'antiblanchiment et de financement du terrorisme, retenons quand même que le risque est très faible chez les courtiers qui ne gèrent pas de liquide (l'argent est toujours contrôlé par au moins 2 banques, une émettrice dans le chef du client et une réceptrice dans le chef de la compagnie) puis une compagnie d'assurance analyse encore la situation.

Offre conjointe : La colère gronde

Les convoyeurs attendent toujours et en vain, mais l'arrogance des banques et les nouvelles réglementations devraient nous permettre d'obtenir gain de cause, si ce n'est pas au parlement, devant les tribunaux. Chaque assurance liée à un crédit est dans le chef du banquier un conflit d'intérêts ! Les clients en ont-ils été avisés selon les règles ? Nous en doutons et nous serions aussi très curieux de lire la motivation du conseil sur les attentes et besoins d'un client qui se voit imposer une assurance incendie parce qu'il a besoin d'un crédit. Motivation du conseil = contrainte de la banque et cela pour toute la durée du prêt ! Beau respect du consommateur et de la liberté économique.

Mémo politique : C'est le moment

Nous avons des demandes fortes, pour une régulation plus appropriée.

Comme le disait Nic De Maesschalck (BIPAR - Bucarest, 12/04/2019). « Ne prévoyez pas d'appliquer des réglementations de manière proportionnelle, mais réglemenez de manière portionnelle. Car comme on dit chez nous, après c'est trop tard et « De wet is de wet » 😞.

Comparateur : Avançons !

Il est temps de prendre les choses en main avant que d'autres, de GOOGLE à WIKIFIN ne s'emparent des comparaisons, car c'est une évolution inéluctable. En Belgique, nous avons le marché, nous avons les compétences et la connaissance, nous avons les outils et l'instrument pour le faire (Portima) ce serait absurde de rater l'histoire.



Mémorandum 2019 de FEPRABEL (voir en p. 21)



« L'homme passe sa vie à raisonner sur le passé, à se plaindre du présent, à trembler pour l'avenir. »

Antoine Rivaroli, dit Rivarol



Digital : Inéluctable

On attend avec impatience le MyBROKER 4.0 qui va nous permettre de rester compétitif (voir revendication de l'UCM en matière d'I.A., en p.18) tout cela sans remplacer l'humain, mais en le sublimant.

En crédit : Il est temps

Une révision de la Loi est indispensable.

Agents bancaires : Une autre écoute

Pour aller vers une meilleure défense des agents bancaires indépendants, il faut obtenir de la part des commettants, plus de compréhension et de respect de la situation des agents. En effet ils n'ont pas les mêmes objectifs que les banques elles-mêmes, ni surtout le même compte de résultat. Il faut absolument faire converger tant les résultats que les objectifs pour que chacun puisse y trouver sa rentabilité dans le respect de son partenaire historique. Tout en veillant à ne pas mettre en péril les plus petits comme c'est malheureusement trop souvent le cas actuellement.

Patrick CAUWERT
CEO FEPRABEL
patrick.cauwert@feprabel.be